



RAPPORT D'ACTIVITES MAI 2011 - MAI 2012

1. Introduction

Au point de départ de cette nouvelle année, les visiteurs de prison citoyens bénévoles se sont trouvés au centre de plusieurs orientations possibles. Les évènements les ont guidés en ayant toujours comme objectif premier l'homme ou la femme qui se trouve en prison recherchant le sens de sa vie. Le but ultime étant qu'ils puissent se réintégrer dans la société, dans leur vie personnelle avec leur dignité d'homme, de femme et retrouver une place honorable dans leur vie familiale, sociale ou professionnelle.

Les visiteurs, bien ancrés dans la société sont convaincus de la nécessité de sanction à imposer quand il y a crime ou délit, entendent les détenus leur décrire les difficultés de vie en prison dues aux conditions carcérales qui les empêchent trop souvent de se réhabiliter dans leurs capacités humaines. Ils cherchent à faire connaître dans le grand public cette réalité de vie destructive par tant de violences mal contenues à la sortie et qui engendrent bien des récidives et sont peu propices à favoriser un climat de sécurité.

Le travail des Visiteurs se poursuit bien entendu, dans le cadre du Service d'aide aux justiciables ou du Service dont ils dépendent, dans le respect des règles pénitentiaires.

2. LES STATUTS

L'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique est une association sans but lucratif constituée le 26 avril 2010 (dont les statuts ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles le 31 mai 2010).

-Les membres du Conseil d'Administration sont :

BAGGEN André : visiteur à Lantin
BERNARD Maurice : visiteur à Andenne
BOSTEM-MASSIN Anne-Marie : visiteuse à Lantin
CAPRON Claire : visiteuse à Forest-Berkendael et Saint-Gilles
d'ANSEMBOURG Hubert : visiteur à Forest-Berkendael et Saint-Gilles
HENRY de FRAHAN Eliane : visiteuse à Namur
LOTTIN Hervé : visiteur à Mons
PIRARD Edith : visiteuse à Forest-Berkendael et Saint-Gilles
POURVEUR Solange : visiteuse à Verviers
VAN BOSSCHE Paul : visiteur à Verviers
VANDEN BOSSCHE Jean-Pierre : visiteur à Forest-Berkendael et Saint-Gilles
WATELET- CARTON de WIART Geneviève : visiteuse à Lantin et Paifve

-Les membres du Bureau sont :

Présidente : CAPRON Claire
Vice-présidents : WATELET-CARTON de WIART Geneviève
VANDEN BOSSCHE Jean-Pierre
Secrétaire : POURVEUR Solange
Trésorier : d'ANSEMBOURG Hubert

- L'association a pour objet, selon l'article 3 de ses statuts :

- * d'aider ses membres à progresser en tant que visiteurs dans l'écoute et l'accompagnement des détenus;
- * de partager leur expérience d'aide sociale et psychologique apportée aux détenus et à leur famille;
- * de faciliter une démarche citoyenne et volontaire en vue de faire connaître la réalité de la vie carcérale auprès de la population;
- * de favoriser la reconnaissance d'un statut officiel de visiteur bénévole;
- * d'établir des liens avec les autres associations belges et européennes de visiteurs de prison;
- * de favoriser la collaboration avec les autres intervenants.

L'ASSOCIATION comporte

- **Des membres effectifs**, visiteurs attachés à différentes prisons francophones du pays.

La cotisation minimum annuelle est de EUR 10.

Ils ont une voix délibérative et sont 36 à la date du 8 avril 2011.

- **Des Membres adhérents**, sympathisants avec voix consultative et cotisation facultative. Ils sont au nombre de 12.

Les cotisations actuelles courent jusqu'au 31 décembre 2012. Le renouvellement des cotisations pour 2013 sera lancé au 4^e trimestre 2012.

3. Les Comptes et le Budget

Rapport du trésorier ASBL : Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique Siège social : Avenue Olieslagers n°7 bte 6, 1150 Bruxelles	avfpb@hotmail.com N° d'entreprise : 0826.259.757
--	---

Comptes simplifiés de l'année 2011

Etat recettes-dépenses

DEPENSES		RECETTES	
Marchandises et services		Cotisations	410
Rémunérations		Dons et legs	90
Services et biens divers	170	Subsides	
Autres dépenses	100	Autres recettes	
Total des dépenses	270	Total des recettes	500

Annexe

Résumé des règles d'évaluation :

Les machines, mobilier et matériel roulant sont évalués à leur valeur de revente (sans objet).

Les autres éléments de l'état du patrimoine sont évalués à leur valeur nominale.

Adaptation des règles d'évaluation : néant

Informations complémentaires : néant

Au 31/12/2011

Cotisations membres effectifs	350	
Cotisations membres adhérents	120	
Dons	110	
Total Recettes	580	
Frais constitution	147,5	
Assurance salle 16/10	25	
Frais bancaires	7,36	
Total dépenses	179,86	
Solde	400,14	

Etat du patrimoine

AVOIRS		DETTES	
Immeubles (terrains,...)		Dettes financières	
Machines		Dettes fournisseurs	
Mobilier et matériel roulant		Dettes à l'égard des membres	
Stocks		Dettes fiscales salariales et sociales	
Créances	125		
Placements de trésorerie	505		
Liquidités			
Autres avoirs		Autres dettes	
Total des avoirs	630	Total des dettes	0

Droits et engagements importants qui ne sont pas susceptibles d'être quantifiés : néant

AVFPB Budget 2012

Cotisations membres effectifs	400
Cotisations membres adhérents	50
Dons	0
Total Recettes	450
Frais réunions	50
Frais bancaires	110
Frais secrétariat	150
Total dépenses	310
Solde	140

4. LA JOURNEE ANNUELLE DE PARTAGE

Le samedi 22 octobre 2011 à Auderghem

Sur la violence en prison

La Communication Non Violente (CNV) a ensuite retenu notre énergie.

Pour cette journée, nous avons eu la chance d'obtenir le concours d'Anne van Stappen, Docteur en médecine, Formatrice en Communication Non Violente et de ses collaboratrices, qui ont accepté bénévolement de nous faire avancer sur ce chemin de la Communication NON Violente par l'apprentissage, par des mots.

Pour la mise en contexte, quelques exemples de propos de détenus :

- Un détenu arrive du préau en retard à la visite et tout transpirant : *Eh bien que vous est-il arrivé ?* « Ah celui-là ...vous auriez dû voir dans quel état il était : il est d'ailleurs parti

sur une civière... on était cinq à lui foutre des coups. Cela nous ne le supportons pas : toucher à un enfant !... ».

- *« Je dois voir le directeur et n’y parviens pas, cela fait trop longtemps que cela dure : je n’en peux plus de supporter ce codétenu si sale. Il ne se lave jamais, il jette tout n’importe où dans la cellule, ne nettoie jamais ses affaires de vaisselle. Le seul moyen que j’ai trouvé : je vais casser la table, ainsi j’irai au cachot et j’y verrai le directeur ».*
- *« Vous ne pouvez pas imaginer comme je suis dévoré par la haine et ne vois plus comment la contenir. Je ne vois plus d’issue nulle part, je ne vois plus que tuer pour avoir une raison de me retrouver ici en prison... et tous ces cris , ces pleurs, ces hurlements car il y a des très jeunes détenus ici encore des gosses, ».*

La profonde aspiration du docteur van Stappen en CNV est de **soigner les maux du corps par les mots du cœur**. Et elle nous transmet cette méthode :

« L’état planétaire actuel résulte d’une triple rupture : de l’être humain avec lui-même, avec autrui, avec la planète. » La CNV est écologique : elle transforme notre énergie « contre » en énergie « pour ».

Ainsi, le fait de ruminer, critiquer consomme une énergie folle et est contre-productif. En effet, tout jugement a tendance à perpétuer le comportement qu’on ne veut plus. Il s’agit là de trouver le bon équilibre : s’affirmer sans agresser, écouter sans s’effacer. L’harmonie du « SOI et l’AUTRE » est atteinte par la reconnaissance des quatre étapes suivantes.

- L’observation : savoir citer des faits sans y ajouter d’évaluation. Elle est capitale dans la résolution des conflits car elle fait la distinction entre ce qui est et ce qu’on en pense ;
- les sentiments : percevoir et nommer ses sentiments ;
- les besoins : besoins vitaux, besoins de sécurité, besoins d’épanouissement ;
- la demande : faire une demande, c’est être proactif et prendre sa vie en main.

Le docteur van Stappen expose les cinq clés de la C.N.V. :

- un sentiment doit être accueilli ;
- la gratitude ;
- l’auto-empathie : l’attention qu’on se porte nous apaise et nous permet ensuite d’accueillir plus aisément l’autre ;
- apprendre à dire à l’autre sa vérité sans le juger ;
- l’empathie : qualité d’écoute et de présence à l’autre, à ses souhaits et à ses besoins, sans vouloir l’amener quelque part et sans souvenir du passé.

Ces bases de réflexion ont amené les visiteurs à échanger leurs expériences et tenter des exercices de CNV ce qui fut très profitable et dont l’exercice trouve régulièrement des prolongements en prison.

5. COMMUNICATION AVEC LA PRESSE ET LES MEDIAS.

A la Télévision

- - Geneviève Watelet témoigne à l’émission **CONTROVERSE** » du dimanche 19 Juin 2011
« Les prisons : passoire, enfer ou hôtel 5 étoiles ? »

Pourquoi y a-t-il un malaise permanent dans les prisons ? Comment expliquer ces évasions, ces rébellions, ces grèves à répétition et ce ras-le-bol des gardiens ? A quoi servent les prisons aujourd'hui ? Est-ce l'enfer de la drogue et de la violence ? Un univers secret qui a ses propres codes...

« Les cellules sont-elles des « hôtels 5 étoiles » ou des taudis sans nom ? La prison prépare-t-elle à la réinsertion ? Prisons, les mal aimés de la société ? »

Etaient présents sur le plateau, un Procureur, un avocat, un directeur de prison, un chargé de cours à l'Université de Liège, un surveillant de prison, un secrétaire fédéral CGSP, une visiteuse de prison et 2 ex-détenus.

Le climat général était très calme et modéré, malgré les 2 évasions qui avaient secoué nos prisons la semaine précédente. Chacun a pu avoir la parole pour mettre en relief les difficultés bien connues à ce jour : le manque de moyens, le manque d'occupations pour les détenus et les difficultés de réinsertion.

En tant que « visiteuse » Geneviève a illustré par « du vécu », ce qui pouvait souligner l'une ou l'autre réflexion et essayé d'ajouter une note plus humaine.

A la Radio

- - Geneviève Watelet Témoignage à la radio RCF –Liège 23 juin 2011
Le sujet de l'interview est : « Que proposez-vous pour éclairer les seniors qui ne savent que faire ou qui cherchent une bonne raison de continuer une vie participative ? » Il s'agit d'un témoignage personnel qui raconte une expérience enrichissante !!... celle des « visiteurs de prisons »
- - Claire Capron est interviewée le 7 septembre 2011 sur bel RTL le soir à 18h 20 par Pascal Vrébos en même temps que Michael Dantinne, professeur de criminologie à Liège: « Cela va-t-il poser des problèmes pour les visiteurs ces transferts ? »
Monsieur Dantinne rejoint Claire Capron « Les visiteurs qu'ils soient catholiques ou laïcs font le plus de travail de proximité auprès des détenus » !
- - Claire est interviewée le 8 septembre 2011 pour l'émission, « Adrienne » ainsi que pour l'émission du matin de « Vivacité » sur les prisons
- - Claire Capron est interviewée sur BET RTL radio Interview par Philippe Callet
Pour l'émission : l'Essentiel du 30 mars 2012 de 19h à 20h
Sur la situation actuelle des prisons

Presse écrite

- Article dans le journal Le Soir du 8 septembre 2011 par Hugues Dorzée : « Paul Van Bossche, visiteur de Verviers : LA PRISON DE VERVIERS VA FERMER. Cette fermeture est décidée après y avoir englouti un gouffre de plus de 24.000 euros pendant 30 ans. 130 détenus doivent être transférés...sur base de quels critères, qui ira où et les familles : comment pourront-elles suivre ? Sans parler des questions de l'emploi pour les agents.
Il y a beaucoup d'angoisse et d'interrogation surtout depuis que l'on sait que la prison va être évacuée pour le 30 octobre 2011.
- Article dans la Libre Belgique du lundi 19 septembre par Annick Hovine sur le thème

« Tilburg, désespérante prison parking ». Claire Capron, visiteuse de prison, témoigne de la « désespérance » qui y règne. Pour 650 détenus des veinards ?? Elle se pose les questions suivantes :

- Comment comprendre si peu d'encadrement social psychologique et humain ?
- Comment accepter un tel décalage entre ces beaux bâtiments et ce qui m'apparaît comme un abandon total d'une préparation à la réinsertion de ces personnes ?
- Comme simple citoyenne, visiteuse bénévole, qu'est-il possible d'entreprendre ?
- Où est donc notre humanité en milieu carcéral et particulièrement à Tilburg ?
- Article dans « l'Avenir » du 3 avril 2012 : Raphaëlle Gilles : Une Association de visiteurs aux défis de taille à la sortie du premier « Trait d'union entre visiteurs et la société »
- Article dans l'Avenir du 3 avril 2012 Une dizaine de détenus visités et quatre visiteurs. 58 détenus encore présents à Verviers. Témoignage de Paul Van Bossche par Raphaëlle Gilles
- Article dans l'Avenir du 3 avril 2012 : « Pour la réintégration... » témoignage de Solange Pourveur par Raphaëlle Gilles.
- Article dans La Libre Belgique du 7-8 avril 2012 de l'AVFPB dans la Journée : Les visiteurs de prison éditent un bulletin.
- Article dans La Libre Belgique du 13 avril 2012 « Quel horizon après l'incarcération ? » où l'association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique plaide pour un investissement massif des formations au sein des établissements pénitentiaires par Annick Hovine.
- Un article dans le Journal des Enfants du 6 avril 2012 « Une visiteuse raconte Forest » témoignage de Claire Capron, par Marie-Agnès Cantinaux

6. Lien avec les Organismes et Associations

A. En Belgique

- Participation à un des **Groupes de discussion de la Fondation Roi Baudouin**
L'AVFPB y est représentée par Hervé Lottin et Claire Capron
La question posée à titre principal est la suivante : **quelles sont les conditions que doit satisfaire l'environnement et l'espace carcéral pour que la détention soit aujourd'hui vécue de la manière la plus humaine possible?**
Il s'agit d'identifier les caractéristiques qui devraient idéalement être prises en compte dans l'aménagement des prisons et la conception de leurs espaces.
Le travail synthétique et final a abouti au rapport « *Vivre et travailler en prison : à l'écoute des personnes concernées* » publié par la Fondation Roi Baudouin et rédigé par les professeurs Kristel Beyens et Marie-Sophie Devresse, des départements de Criminologie de la Vrije Universiteit van Brussel et de l'Université catholique de Louvain.
Cette publication sera largement diffusée auprès des différents décideurs et autres personnes concernées dans l'espoir que ces pistes venues du terrain trouveront un écho maximal lors des phases suivantes du "*Masterplan 2008-2012-2016 pour une infrastructure carcérale plus humaine*". N'hésitez pas à la diffuser à travers vos canaux de

communication internes (site internet, E-news, etc.). Elle est téléchargeable sur le site www.kbs-frb.be.

- Cefig asbl au Centre d'intégration et de Formation Le grain mai 2011 et 4 mai 212. Responsable Laurence Hubert
Témoignage de Claire Capron de son expérience de visiteuse de prison à un très petit groupe de candidats en préformation assistants de surveillance pénitentiaire. Un petit groupe de personnes très motivées, très interactif.
- **Le point de la question de nos contacts avec les politiques et du souci d'équilibre :**
 - Le souci d'ouverture à tous les partis politiques.
 - La démarche pour Tilburg a été faite par Eric Jadot Député Ecolo.
 - Nous recevons pour nos Assemblées Générales et nos journées de partages gratuitement nos salles à Woluwé-Saint Pierre dans la commune du Bourgmestre W. Draps et à Auderghem dans la commune du Bourgmestre D. Gosuin à Auderghem
 - Réunions pour préparer la visite de députés régionaux à la prison de Forest et Saint-Gilles sur invitation de S. de Patoul député Régional MR-FDF et le suivi à y apporter réunion tenue le 18 juillet 2011 au Parlement Bruxellois.
 - Danielle Caron Député régionale CDH est venue interroger Claire Capron.
- **Préparation de la journée de partage du 20 octobre 2012** prévue sur « Le "travail" des visiteurs en maisons d'arrêt et la problématique de la détention préventive mais aussi la maison de peine avec celle des fonds de peine cette fois ».

1. Des contacts avec des responsables politiques ont été pris.

Après une rencontre personnelle de Claire Capron à qui chacun avait manifesté un grand intérêt et même un accord de principe d'aider à obtenir les renseignements une demande a été adressée à Madame V. Déom députée fédérale PS, à Madame Marghem députée fédérale MR, à Monsieur Ch. Brotcorne député fédéral CDH, et à Monsieur Eric Jadot député fédéral ECOLO, au nom de l'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique, pour leur demander leur aide afin d'approcher concrètement les questions de détention préventive.

Deux questions ont été posées :

- Le député Ecolo Eric Jadot a posé une question écrite sur la détention préventive à la Madame Turtelboom, Ministre de la Justice le 4 février 2012 espérant une réponse vers le mois d'avril.

- Monsieur Brotcorne a en effet posé à la Ministre de la Justice, en Commission, une question orale visant à obtenir davantage d'informations sur le recours à la détention préventive dans notre pays.

Madame Annemie Turtelboom, Ministre de la Justice, concernant le recours à la détention préventive a répondu le 9 février 2012

2. Un contact a été établi avec le président de l'Association Syndicale des Magistrats : Monsieur H Louveaux.

Maurice Bernard, Hervé Lottin, Solange Pourveur et Geneviève Watelet assistaient à la journée : « Surveiller la privation de liberté : *Regards croisés sur le contrôle des lieux de*

détention policiers et pénitentiaires" organisée le 29 mars 2012 à Liège entre : le Centre d'Etudes sur la Police (CEP), l'Association Syndicale des Magistrats (ASM), et le Réseau Détention et Alternatives (REDA), en collaboration avec l'Université de Liège.

Après exposé de l'objectif, de la future journée des visiteurs sur la détention préventive, à Monsieur Hervé Louveaux, celui-ci montrait de l'intérêt pour le sujet traité et acceptait un certain investissement de son groupe.

Quelques témoignages divers :

- NUIT DES VEILLEURS 2011-Eglise protestante de Bruxelles-Botanique Samedi 25 juin -2011 - Pasteur Yves Jonas « *N'ayons pas peur de vivre au monde* » témoignage de Claire Capron.
- Geneviève Watelet a passé l'après-midi avec un groupe de personnes "plus âgées" qui lui avaient demandé de parler de son expérience auprès des prisonniers. Elle y a rencontré tout un groupe très attentif, très ouvert, posant des tas de questions prouvant l'intérêt et la méconnaissance des conditions carcérales et de leurs conséquences. En guise de remerciement elles se sont cotisées pour que X. puisse faire un "colis de Noël " à son détenu très, très isolé et loin de sa famille. Encore merci à toutes! On voit par tous ces petits contacts que le 'public' veut bien 'écouter' et 'comprendre'
- Conférence de Claire Capron au groupe de Connaissance et Vie (une petite centaine de membres) dans l'Auditoire W.Van croy (Faculty-Club) au Grand Béguinage de Louvain le 12 décembre 2011, responsable Claudine Kinnen
- Au cours de l'exercice dernier, Maurice Bernard s'est rendu à l'Institut des Sœurs de Sainte Marie à Namur pour témoigner de la situation carcérale auprès des élèves de troisième secondaire.
- Rencontre-Témoignage de Claire Capron avec un groupe de dames (40 personnes) de l'ACI 21 juin 2011 à Bruxelles chez Christiane Sarrand.
- Midi de la bioéthique le 17 février 2012 à L'UCL sur le thème :
« *La prise en charge d'un patient prisonnier atteint de sclérose latérale amyotrophique* »
présenté par Stéphanie DIERCKX
Répondant : Prof. Jean-Marie MALOTEAUX
Invités : - Dr G. de DORLODOT (Directeur médical de la prison de St Gilles)
- et Mme C. CAPRON (visiteuse de prison),
Modérateur : Prof. Mylène BAUM
- Conférence Florence Delsemme, Claire capron et Bernard Woitrin, Médecin et président de la Commission de Surveillance d'Andenne, aux membres du Rotary de la Citadelle de Namur le 29 mars 2012 sur : La dure réalité carcérale –
- Maurice Bernard a été amené à témoigner auprès d'une communauté paroissiale le 17 avril dernier.

Quelques demandes d'informations pour des étudiants

- Interview de Christelle Okemba : Etudiante 3eme AS (ISFSC) Institut supérieur de formation sociale et de communication à Bruxelles qui effectue une recherche dont l'objet est :

« Dans la société belge, les projets de réinsertion ou d'insertion sont-ils réalistes ou s'apparentent-ils à une utopie ? ».

- Leila van Lippevelde est venue interviewer le 25 janvier 2012 pour le travail de fin d'étude de rhéto qu'elle effectue sur la détention carcérale - Etudiante à la Communauté Scolaire Libre Georges Cousot de Dinant, en options sciences sociales et éducatives-.
- Emilie Mertens en 1re année Assistante sociale à l'ISFSC à Schaerbeek. Dans le cadre de cette année académique, elle réalise un travail sur une question sociale qui est "Qu'est ce qui est mis en place dès et pendant l'incarcération pour aider les prisonniers à s'insérer ou se réinsérer dans la société" ?

B. En Europe

- **Un Colloque de clôture s'est tenu à Trêves du 26 au 29 mai 2011**, sous l'égide de l'Association Nationale des Visiteurs de Prison de France et du Forum de Politique Criminelle Appliquée, sur le thème :
« DES CITOYENS INTEGRENT DES CITOYENS »
Réintégration de justiciables grâce à un engagement volontaire.
Subventionné par l'Union Européenne.
Participation active de la Belgique Maurice Bernard, Claire Capron, Hervé Lottin, Solange Pourveur, Paul Van Bossche, Patricia t'Serstevens, ... qui a abouti suite à plusieurs rencontres transfrontalières.
Voici un aperçu non exhaustif des recommandations européennes, de ce colloque :

1. L'objectif ultime est d'améliorer la réintégration des personnes incarcérées dans la société, sachant que presque toutes y reviendront.

2. Les visiteurs sont convaincus que :

- Aucune personne humaine n'est réductible à son acte.
- Seule une personne ayant un certain sens de sa dignité peut vivre debout et assumer ses responsabilités de citoyen.

3. Pour améliorer la traduction en actes de notre bénévolat en faveur des personnes incarcérées et de nos sociétés, il nous est donc apparu utile de présenter aux autorités responsables, dans nos différents pays européens, un certain nombre de recommandations portant sur :

- la signification du bénévolat en milieu pénitentiaire
 - le fait que, les bénévoles n'entrent pas dans une logique de performance : ils vivent une rencontre humaine avec un concitoyen.
 - le cadre et les conditions d'exercice du bénévolat en prison : organisation du bénévolat ; recrutement ; formation ; agrément et retrait d'agrément ; accompagnement et formation continue ; relations avec l'établissement pénitentiaire.

Nous espérons que ces recommandations offriront un soutien aux bénévoles en prison et serviront d'orientation au milieu pénitentiaire en Europe.

Contacts

France : ANVP (association nationale des visiteurs de prison) : www.anvp.fr

Allemagne : Forum européen de politique criminelle appliquée / Europäisches Forum für angewandte Kriminalpolitik : www.europaforum-kriminalpolitik.org

Une traduction flamande a pu être envoyée aux responsables européens, elle sera utilisée afin de sensibiliser les visiteurs flamands de Belgique ainsi que les hollandais.

- **Une demande de partenariat** a été formulée aux « Visiteurs de Prison » de l'AVFPB asbl partie francophone de Belgique de se porter partenaire (comme demandé aux visiteurs anglais, italiens et espagnols) aux côtés de l'ANVP et du Forum de Politique Criminelle Appliquée pour faire la demande d'obtention de subsides auprès de l'UE, pour le nouveau projet Europe dont la formulation finale est :
« Resocialisation : Complémentarité des professionnels et des bénévoles en milieu pénitentiaire. Mieux se connaître, mieux se comprendre dans le travail auprès des personnes incarcérées »

En réponse à cette invitation formulée à Paris le 4 janvier 2012 à Solange Pourveur et à Claire Capron, le Conseil d'Administration de l'AVFPB a marqué un accord unanime pour devenir partenaire à part entière pour ce projet action 2 : Une société civile active en Europe.

7. PREMIER « Trait d'Union entre les visiteurs et la Société »

Ce bulletin a l'ambition d'être une liaison, un trait d'union entre les visiteurs, leurs amis et connaissances. Il est l'occasion de partager des expériences. Nous rencontrerions une de nos missions si ce petit document s'avérait être une nouvelle possibilité d'échanges et de communication sur la dure réalité et la complexité de la vie carcérale. Nous avons longuement réfléchi avant de passer... à l'acte !

Au fil des numéros, nous espérons pouvoir informer les membres de l'AVFPB sur les actions des visiteurs de prison et faire l'écho de ce que vivent les détenus des maisons d'arrêt et des maisons de peine afin d'en informer la Société. Nous tâcherons de vous apporter un reflet plus réel et concret de la vie en prison.

C'est vraiment une joie de voir sortir cet outil de communication, fruit de la collaboration de tous et qui permet que la parole circule.

Un grand merci à chacun particulièrement à Hervé Lottin d'avoir accepté la charge d'éditeur responsable dont le premier « Trait d'union » est paru le 1^{er} mars 2012.

8. PAROLES DE VISITEURS

Notre réunion de visiteurs de l'ASJ de Namur avait en mars 2012 comme thème : *Si nous avons un lien affectif avec notre visité, comment le vivons-nous ?* La dizaine de participants avaient tous vécus ce cas. Les conclusions ont été : le respect, l'authenticité, la distance, mais aussi la vigilance, l'attention est attirée sur le non paternalisme. Personnellement dit cette visiteuse quand je suis touchée, je veille à ce que réciproquement, il n'y ait pas d'attachement.

Donner son adresse, son n° de tél. nous a été de nouveau vivement déconseillé mais à chacun d'agir avec discernement.

Eliane Henry.

9. ECHOS DES PRISONS

LA PRISON D'ANDENNE.

Nombre d'entre vous le savent : la prison d'Andenne a vécu en novembre 2011, une émeute qui marque son histoire.

La prison d'Andenne est une maison de « peine de haute sécurité ». La tolérance « zéro » y est pratiquée. Cependant, la circulation et la consommation de drogue, les actes de racket et de violence sont le lot quotidien de cette prison.

Les dégâts consécutifs à cette émeute étaient très importants : des sections entières ont été détruites, les cellules, les douches, les bureaux des surveillants, ceux des assistants sociaux du SAD. De nombreux dossiers sont partis en fumée.

A la suite de ces événements, les conditions de détention ont été sérieusement aggravées, le niveau sécuritaire a été relevé. Plus aucune activité n'a été tolérée. Les détenus sont restés enfermés en cellule jusqu'à ce début d'année. A la mi-janvier, le préau fut de nouveau assuré une fois par jour sous haute surveillance : les détenus ne franchissaient plus le sas du préau en groupe mais individuellement ou deux par deux.

Comme dans toute société civile, le personnel compte des personnes compétentes et humaines mais d'autres attitudes sont parfois plus dures.

Le climat entre agents pénitentiaires est devenu détestable. Des faits ont été dénoncés et des enquêtes ouvertes.

De nombreux détenus ont été mutés de cellule dans toute la prison.

A la suite de ces mutations, nous avons remarqué un accroissement de la tension. De nouveaux vents d'émeute se sont élevés. De nombreux détenus semblent parfois injustement punis et oubliés.

Toutes les applications de règlement (de nouvelles consignes sont diffusées chaque semaine) se font par notes de service, de manière indirecte.

Il nous semblerait essentiel que le directeur général visite régulièrement les sections de sa prison et tente d'amorcer un dialogue avec les détenus : les détenus se sentiraient alors reconnus en tant que personnes humaines.

Du côté visiteurs, de nouvelles règles furent appliquées à la suite de ces événements : nous devons entrer au parloir sans clef de voiture, sac à main, portefeuille, livre, revue, bloc-notes, bic... En raison des mouvements interminables dans la prison il nous arrivait d'attendre une heure entre deux entretiens dans un parloir dépourvu de fenêtre. Auparavant, les lectures nous permettaient de rester sereins entre deux visites ou de partager certains sujets et articles avec nos détenus. Nous pouvions aussi prendre note d'un numéro de téléphone pour contacter un avocat ou assistant social ou autre afin de dépanner

le détenu plus rapidement. Nous nous sommes sentis démunis et frustrés et avons mené un combat ardu pour retrouver nos prérogatives.

Enfin, à l'occasion d'une réunion récente chez la ministre de la Communauté Française, notre président Pierre Léonard du SAD de Namur a pu redémarrer un climat de collaboration avec le directeur général de la prison d'Andenne. En ce qui concerne les visiteurs, les mesures ont été levées et nous pouvons de nouveau rentrer au parloir avec de la lecture. Il a été décidé de favoriser la création de nouveaux ateliers culturels et sportifs. L'action du SAD prendra beaucoup de place dans l'organisation des formations et des activités. D'ailleurs, dès maintenant, notre assistant social coordinateur participe régulièrement aux réunions de la direction.

Je terminerai donc sur une note positive et, malgré le fossé existant entre l'associatif et la direction générale des prisons, je garde l'espoir d'apporter une aide plus efficace aux détenus.

Maurice Bernard.

La Prison de Forest

Je suis actuellement dans ma dixième année de visiteur, et jamais, je dis bien jamais la situation humaine de cette maison d'arrêt ne m'a paru aussi dégradée, aussi lamentable, aussi intolérable.

Entendons-nous bien : toute contravention grave à la vie en société ne peut qu'entraîner une sanction, mais encore faut-il que celle-ci soit proportionnée à la gravité des faits et se déroule avec un minimum de respect et de dignité. Il ne faut pas ajouter une ou d'autres peines à la peine principale. Or, pour en revenir à Forest, maison d'arrêt où l'on rencontre des prévenus qui y séjournent le plus souvent une très brève période pendant laquelle ils vivent l'effroyable qui les marque à jamais. Pour d'autres qui doivent être jugés aux assises l'attente est longue et pour les détenus jugés irresponsables, qui vivent en annexe psychiatrique, il y va aussi tout autrement car ils y séjournent dans l'attente d'un placement en Institut de Défense Sociale et cette attente, dans la majorité des cas, dépasse, et largement, ce qui est humainement admissible.

Si l'on ajoute à cela le mouvement de grève qui est en cours depuis début mars, et qui m'empêche de rendre visite à un détenu en particulier - Sébastien - je me demande tout simplement où l'on va, et si le monde politique se rend vraiment compte de ce qui se passe entre les murs de Forest.

Le jour où je pourrai revoir Sébastien - que j'ai vu pour la dernière fois le 27 février - dans quel état d'abandon, de décrépitude le trouverai-je ? Je n'ose y penser, et du train où vont les choses, je crains que ce ne soit pas demain que cela se pourra. Il est détenu depuis février -mars 2010 à l'annexe psychiatrique sans espoir de solution en vue. J'ai appris indirectement que ces derniers temps, il a demandé lui-même d'aller au cachot, pour se protéger ? pour se protéger des autres ? pour se protéger du personnel pénitentiaire ?

Sa situation est sans issue actuellement, et j'ai l'impression qu'elle l'est aussi pour moi.

Jean-Pierre Vanden Bossche

LA PRISON DE VERVIERS

La démolition de la prison de Verviers est maintenant bien engagée.

Toutefois, jusqu'en mars 2013, selon le Bourgmestre, la prison de Verviers fonctionnera encore au ralenti. Quelques espaces sécurisés dont le Couloir administratif, l'aile des prévenus et le quartier C permettent encore une activité toute relative. La prison accueille un maximum de 50 prévenus et le quartier C, 8 condamnés polyvalents qui sont affectés à différentes tâches. Une septantaine d'agents encadrent ces détenus.

En mars 2013, la prison devrait donc être entièrement vidée de ses occupants. La plupart des personnes bien informées sont toutefois sceptiques. Il semble que miser sur fin 2013 serait plus crédible. A ce jour, aucun projet concret pour la reconstruction, sur le site, n'est connu.

Les visiteurs de prison restent bien présents même si les rencontres sont moins évidentes et ne savent pas s'inscrire dans la durée. Les prévenus changeant de prison dès qu'ils sont condamnés. Quelques visiteurs ont suivi des détenus à Lantin, d'autres ont choisi la correspondance. Sur le site de Verviers, quelques détenus reçoivent la visite de nos bénévoles. Une nouvelle façon de dire que la disponibilité des visiteurs est recherchée, car ceux-ci restent sensibles à l'isolement des détenus contraints à l'incertitude dans l'attente d'une décision de justice.

La plupart des détenus malgré un certain inconfort, un manque d'activités et de travail souhaiteraient purger leur peine à Verviers car, vu leur nombre limité, des échanges et une prise en charge plus humaine est possible ce qui semble utopique dans la plupart des prisons surpeuplées du royaume...

Paul Van Bossche et Solange Pourveur

LA PRISON DE LANTIN

La Prison de Lantin suit le mouvement général de toute la Belgique ! Mais cela bout au sein des cellules surpeuplées aussi, même au quartier "femmes", ce qui est plus rare (des tas d'entrantes toxicomanes et roms.)

Geneviève Watelet

LA PRISON DE MONS

La situation semble s'être quelque peu améliorée fin 2011 avec l'arrivée de personnel complémentaire. Toutefois, nous sommes loin d'une situation idéale. Les travaux en cours y sont peut-être pour quelque chose mais la surpopulation qui ne décroît pas (la fermeture de Verviers n'arrange rien...) y est également pour beaucoup. Pour les visiteurs sociaux comme pour les avocats, les temps d'attente sont souvent encore très longs, trop longs.

Il faut cependant noter que les relations entre agents pénitentiaires et visiteurs bénévoles sont généralement très positifs malgré le stress que chacun – agent, visiteur, détenu – ressent inévitablement.

En 2010, la commission de surveillance ne comptait plus qu'un seul membre : le président. Les candidatures se sont trouvées bloquées par la chute du gouvernement et le fonctionnement de la Commission s'en est trouvé fort ralenti.

Actuellement, la Commission n'existe plus puisqu'aucun candidat n'a été nommé et que le mandat du président est échu et ne peut plus être renouvelé.

Hervé Lottin

10. EN CHANTIER

- **Une plus grande proximité est souhaitée avec les problèmes rencontrés tous les jours** par des visiteurs. Merci de nous en faire part.
- **Règles générales de prudence** : Un équilibre déontologique doit primer !
 - Sur le respect de la personne.
 - Le secret professionnel avec beaucoup d'obligations.
 - Elaboration de conseils par rapport aux médias
 - Elaboration de conseils par rapport aux écoles (élèves mineurs)
 - D'autres réflexions sont en chantier
- **Les recueils de paroles de détenus et de visiteurs** appellent régulièrement de nouveaux témoignages
- **Préparation de la journée de partage du samedi 20 octobre 2012** à Bruxelles Auderghem sur « **Le "travail" des visiteurs en maisons d'arrêt et la problématique de la détention préventive - Le "travail" des visiteurs en maisons de peine et la problématique des fonds de peine** ». Pour cette journée il est instamment demandé aux visiteurs d'envoyer des petits témoignages sur la détention préventive ou sur les fonds de peines.

